

LEMON DEODORANT

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	LEMON DEODORANT
Autres moyens d'identification	ESTEAM LEMON DEODORANT
Famille du produit	mélange
Usage recommandé	Désodorisant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
Date de préparation	le 27 janvier, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :
Liquide et vapeur inflammables.

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau.
En cas d'incendie : Utiliser poudre chimique sèche pour l'extinction.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Identificateur du produit : LEMON DEODORANT - Ver. 2
Date de préparation : le 27 janvier, 2017
Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2017

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs.

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Isopropanol	67-63-0	5-10		
Alcohols, C6-12, ethoxylated, liquids	68439-45-2	1-5		

Notes

* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Identificateur du produit : LEMON DEODORANT - Ver. 2

Date de préparation : le 27 janvier, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2017

Page 02 de 06

Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Conserver le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité chimique.

Protection de la peau

Non requis, si le produit est utilisé selon les directives.

Protection des voies respiratoires

Respirateur pas nécessaire, la ventilation générale est généralement suffisant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune claire.
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	8.0
Point de fusion/Point de congélation	-5 °C (23 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	41 °C (106 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.994
Solubilité	complètement dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Identificateur du produit : LEMON DEODORANT - Ver. 2
Date de préparation : le 27 janvier, 2017
Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2017

Habituellement stable.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Isopropanol	73 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	12870 mg/kg (lapin)
Alcohols, C6-12, ethoxylated, liquids		> 2000 mg/kg (rat)	1000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Sans danger.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Ne cause pas de préjudice.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne provoque pas d'effets.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistence et dégradation

Considéré comme étant rapidement dégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : LEMON DEODORANT - Ver. 2

Date de préparation : le 27 janvier, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2017

Page 04 de 06

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par gestionnaire de la sécurité des produits

Numéro de téléphone 403-291-7050

Date de préparation le 27 janvier, 2017

Date de la plus récente version le 12 mai, 2017

révisée

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis Tous les renseignements indiqués ici sont basés sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour

Identificateur du produit : LEMON DEODORANT - Ver. 2

Date de préparation : le 27 janvier, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2017

Page 05 de 06

assurer que votre santé est protégé

Identificateur du produit : LEMON DEODORANT - Ver. 2

Date de préparation : le 27 janvier, 2017

Date de la plus récente
version révisée : le 12 mai, 2017

Page 06 de 06